

22^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel**(4-15 mai 2015)****Jamaïque****Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 13 mai 2015 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation de la Jamaïque.

La France salue la ratification par la Jamaïque du Protocole facultatif sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants, et la pornographie mettant en scène des enfants. La France déplore toutefois la persistance des discriminations et des violences à l'égard des personnes LGBTI.

Par ailleurs, la France reste préoccupée par les conditions de détention et les violences policières en Jamaïque. Elle encourage la Jamaïque à veiller à l'application effective des procédures de contrôle prévues par le droit national pour améliorer la situation.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes à la Jamaïque :

- Observer un moratoire officiel sur les exécutions afin d'envisager, à terme, l'abolition définitive de la peine capitale.
- Signer et ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains et dégradants.

- Adopter des mesures concrètes pour mettre en œuvre le plan stratégique national pour l'élimination de la violence fondée sur le genre, annoncé en 2013, et envisager des assouplissements législatifs en faveur de la dépénalisation de l'avortement, notamment en cas de viol.

Je vous remercie./.